



R ando E xtrême S ession



Vailleilles (82) / Courbiac (47) 20 et 21 juillet 2019



Samedi 20 Juillet 2019 VALEILLES
QUAD - SSV - ENDURO
Rando Journée de 110 kms
 roulant et technique

08H00 Accueil (café) des participants à Vailleilles
 08h30 à 09h15 Départ
 Collation sur parcours
 13h00 à 15h00 Repas Lac de Montaigu
 suite et fin de la rando
 A partir de 19h00 Apéritif offert au stand de Passion Quad 82
 dans l'enceinte du Festival
 A partir de 19h00 Restauration rapide
 18h00 à 02h00 FESTIVAL Extrême Session
 avec feu d'artifice

Vailleilles Courbiac

 10 minutes

PLACES LIMITEES

Inscription non remboursable si annulation à moins de 48heures

Dimanche 21 Juillet 2019 COURBIAC
 (4 km de Tournon d'Agenais - 47370)
QUAD - SSV - ENDURO
Rando Matinée de 65 kms
 technique (3 niveaux de difficulté)

07h30 Accueil (café) des participants à Courbiac
 08h00 à 09h15 Départ
 Collation sur parcours
 Apéritif offert à l'arrivée
 A partir de 12h30 Repas

RANDO VALEILLES (110 kms)
 Café accueil + collation + déjeuner au lac de Montaigu

Participant **46 €**
 Passager **27 €**

... Entrée festival samedi **13 € *20€** avec restauration rapide /pers (Salade ou saucisse frites/crêpe/boisson)

TOTAL :

Combiné Vailleilles - Courbiac

2 randonnées (samedi et dimanche)

Week-end "tout inclus"

restauration incluse

samedi midi (Lac Montaigu)-soir (restauration rapide)

Et dimanche midi

Entrée festival freestyle offerte le samedi

Participant**87 €***
 Passager**52 €***

* dont 1€ pour la consigne du verre festival

RANDO COURBIAC (65 kms)

Participant avec repas **40 €**
 Participant sans repas **29 €**
 Passager avec repas **24 €**
 Passager sans repas **10 €**

... Repas supplémentaire **20 €**
 ... Repas enfant (-12ans) **10 €**

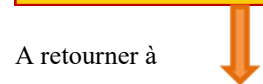
... Entrée festival samedi **13€*20€** avec restauration rapide / pers

TOTAL :



A retourner à

PASSION QUAD 82 chez Mr Mme DELMAS Thierry
 «La Tuque-St Vincent » 82150 MONTAIGU de QUERCY
 Pour tout renseignement (après 19h)
 Fabie / Thierry 05 63 94 42 25
 passionquad82@outlook.fr
 www.facebook.com/passionquad82



A retourner à

SENSATION 3D - Patrick Laurens
 "Cirgou" 47370 COURBIAC
 Pour tout renseignement (après 19h)
 Patrick / Lucie 05 65 21 75 11 / 06 32 68 20 95
 asso.sensation3d@gmail.com
 www.facebook.com/asso.sensation3d

BULLETIN D'ENGAGEMENT PAR VEHICULE

Casque, éclairage et assurance obligatoires. Véhicule et échappement homologués obligatoires.

Inscription à renvoyer, accompagnée obligatoirement du règlement, de la photocopie de l'assurance, du permis de conduire et de la carte grise du véhicule à jour, notice réglementation complétée et signée

LES DOSSIERS INCOMPLETS SERONT MIS EN ATTENTE

Nom et Prénom

AdresseCP.....Ville

Tel : / / / / / E-mail : @

- QUAD
- SSV
- MOTO

Véhicule Homologué MODELE et MARQUE:.....





REGLEMENTATION des randonnées

Samedi 20 juillet & dimanche 21 juillet 2019

Vailleilles-Courbiac



Ces randonnées (organisées par Passion Quad 82 et Sensation 3D) ne sont en aucune façon une course ou une compétition sportive ; l'idée de vitesse en étant totalement exclue, elles ne donneront lieu à aucun classement, ni aucune remise de prix.

Les véhicules doivent :

– obligatoirement être homologués et disposer d'un certificat d'immatriculation permettant leur utilisation sur voie publique. Ils sont conformes aux normes en vigueur et à leurs caractéristiques d'origine constructeur. Ils doivent être équipés d'un éclairage en état de marche, d'un système de freinage opérationnel et d'un échappement silencieux respectant les normes en vigueur (Contrôle possible avant le départ)

– obligatoirement être assurés pour utilisation sur voie publique et les conducteurs doivent posséder un permis de conduire en cours de validité pour le véhicule conduit et des équipements de sécurité obligatoires

Chaque participant est soumis au respect :

– du Code de la Route, du Code de l'environnement et du Milieu Naturel sur l'ensemble du tracé emprunté. La circulation sur la voie publique s'effectuera en file indienne et à vitesse réduite

– des sites traversés et de ses habitants en adoptant une allure modérée

– du parcours balisé ; vous ne devez en aucun cas circuler en dehors de celui-ci. De plus, le parcours des randonnées est autorisé uniquement le jour de la rando, toute personne utilisant ce parcours un autre jour s'expose à d'éventuelles poursuites judiciaires de la part des Mairies des communes traversées et de la part des propriétaires de terrains privés. De même, vous avez interdiction de sauvegarder le parcours à l'aide d'un GPS

En bon quadeur, veuillez :

– ralentir, faciliter le passage voir s'arrêter ou couper le moteur sur les chemins, lors du croisement ou dépassement de piéton, cycliste ou cavalier

– porter assistance à toutes personnes en difficultés. En cas de problème, vous devez appeler le numéro d'urgence (fourni au départ)

A noter :

– aucune inscription ne sera prise en compte sans présentation des documents suivants : bulletin d'engagement signé et photocopies de l'assurance, du permis de conduire et de la carte grise.

- par la présente, j'autorise l'Association Passion quad 82 et Session 3 D à publier et exploiter toutes les images (vidéo ou photographies) prises de moi à l'occasion de l'événement visé par le présent engagement.

– Les associations se dégagent de toute responsabilité concernant les fautes, les dégâts ou le manque de respect occasionné par les participants à la randonnée, ainsi que tout accident corporel et matériel. En outre, chaque participant reconnaît ne pouvoir exercer, à l'encontre de l'Association Passion Quad 82, de Sensation 3D ou à l'encontre des propriétaires des terrains traversés et des chemins empruntés, aucun recours ou action à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à ces randonnées

– une décharge sera demandée pour les passagers mineurs (à partir de 16 ans)

– la randonnée peut être reportée et/ou annulée par l'organisation dans le cas de conditions météorologiques particulièrement défavorables ; le paiement de l'inscription serait alors restitué Quiconque ne respectant pas l'intégralité de ce règlement se verra exclu du parcours ; en cas de dégâts, il faudra réparer voire rembourser le préjudice causé Le présent règlement devra être approuvé et signé par tous les participants

Je, soussigné, demeurant à

déclare avoir pris connaissance du règlement joint et m'engage sur l'honneur à le respecter en totalité et à me

conformer aux directives des organisateurs et du code de la route.

Fait à le/...../.....

Signature (précédée de la mention lu et approuvé)